ZOOM sur…

L'Association des Paralysés de France en

SEINE-MARITIME

1er trimestre 2016 / **n°13**

Sommaire

En direct du CAPFD	p.2
Dossier du trimestre	p.3
Retour sur …	p.4-5
Accessibilité	p 6
Quoi de neuf à l'APF ?	p.7-8
Les news	p.8-9
Divers	p.10

Retrouvez toutes les infos sur les actions menées pour HandiDon en p.3

La deuxième édition d'HandiDon est maintenant clôturée.

Place à la dernière étape, les tirages au sort pour désigner les gagnants.

Un tirage au sort régional pour la Normandie et un tirage au sort national.

La délégation remercie tous les acteurs qui se sont mobilisés pour la réussite de cette deuxième édition : l'IUT Techniques de commercialisation de Rouen, la Cité scolaire Camille Saint Saëns, les établissements et services APF du département, nos partenaires et bien sûr nos adhérents et nos bénévoles sans qui rien ne serait possible.

L'argent récolté a pour but de financer des actions de proximité à destination d'enfants, de jeunes et d'adultes en situation de handicap. Il nous permet également de soutenir les familles dans leur engagement.

Rendez-vous l'année prochaine pour la troisième édition d'HandiDon « UNE CHANCE POUR VOUS, UNE CHANCE POUR NOUS ! »

Pour le département de Seine Maritime, le meilleur vendeur HandiDon est Philippe Leseigneur.
Il a récolté 660€ !
Bravo à lui !

Bulletin départemental de la délégation APF de Seine-Maritime
3 rue Linus Carl Pauling – 76130 MONT SAINT AIGNAN - tél. 02 35 73 25 01 - fax 02 35 73 28 04
dd.76@apf.asso.fr - http://dd76.blogs.apf.asso.fr

Retour sur l'Assemblée Départementale

L'assemblée Départementale APF de Seine Maritime a eu lieu le jeudi 15 octobre 2015 de 13h30 aux environs de 17h00 dans le salon République de la Mairie de Rouen.

En début de réunion, Thibault LEMAGNANT, Directeur par intérim, a présenté le bilan des activités et la situation financière de la délégation.

Ensuite, le thème principal choisi pour cette année portait sur les aides humaines en général. Ce sujet a été développé en deux phases.

Dans un premier temps, Madame Brigitte LAMARRE a présenté un exposé sur les aidants familiaux, sujet particulièrement intéressant et d'actualité qui a suscité de nombreuses questions et échanges.
A la suite de cette superbe présentation, Madame Béatrice GERMAIN, a apporté un témoignage éloquent et touchant de son expérience d'aidante familiale.

En seconde partie, sont intervenues Mesdames Caroline BOULARD et Élodie CUFFEL, Représentantes de l'association d'aide à domicile « ANGAD ».
Ces personnes ont été également très largement interrogées en raison du fonctionnement de ces entreprises d'aide à domicile qui ne donnent pas toute la satisfaction que l'on serait en droit d'attendre. De ces échanges, parfois très animés sur ce thème, il ressort que les moyens financiers ne sont pas du tout à la hauteur des besoins, ce qui, bien évidemment, restreint l'embauche de personnel. Cette situation pénalise considérablement le confort de vie des personnes en situation de handicap qui ont pourtant souvent besoin d'aides en dehors des créneaux horaires, limités en raison de budgets inadaptés et trop restrictifs.

Au cours de tous ces débats, Madame Fabienne LEVASSEUR, Administratrice du Conseil d'Administration, s'est largement exprimée sur tous ces points sensibles.

Madame Marie-Christine BEAULIEU, Directrice Régionale Normandie de l'APF, était également présente à cette assemblée, témoignant ainsi son intérêt et son attachement aux acteurs APF de Seine Maritime.

En revanche, Monsieur Jean-François BURES, Vice-Président du Conseil Départemental (ex C.G.), invité, qui devait s'exprimer sur la politique de la famille dans le département s'est excusé en dernière minute.
L'absence de cet élu départemental est regrettable car, il aurait été intéressant de connaître les orientations et décisions futures du C.D. dans ce domaine de la politique familiale.

Enfin, malgré une large diffusion de l'information, il a été constaté que le nombre d'adhérents APF était en nette diminution par rapport aux années précédentes, ce qui est dommage car, l'APF c'est l'affaire de tous, adhérents, bénévoles, salariés, usagers et partenaires.

Le CAPFD76 et l'équipe de la délégation vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

DOSSIERS DU TRIMESTRE

La 2ème édition d'HandiDon

Après les étudiants de l'IUT Techniques de commercialisation de l'Université de Rouen se sont les élèves de seconde de la **Cité scolaire Camille Saint Saëns** de Rouen qui se sont mobilisés pour HandiDon.
Après deux jours de sensibilisation au handicap durant lesquels nos adhérents et bénévoles leur ont fait découvrir la vie d'une personne en situation de handicap, les élèves ont donné de leur personne lors d'une course parrainée le 5 novembre. Leur mission était double : parcourir le plus grand nombre de tours de piste et trouver des parrains pour miser sur eux et ainsi récolter des fonds pour l'APF.
Le 23 novembre, le proviseur et les équipes ont proposé une remise des dons à l'APF en présence des élèves et des professeurs qui ont participé à l'action.

Un grand bravo à tous les élèves qui ont couru et à ceux qui les ont soutenus ! Ils ont récolté la somme de **3588,70€ !!!** Une sacrée réussite ! Nous remercions également toutes les personnes de la Cité scolaire qui ont permis que cette action se réalise et notamment l'infirmière scolaire qui se reconnaitra !

Notre partenariat avec les Vitrines de Rouen n'a pas permis de récolter les fonds espérés. Les commerçants adhérents pouvaient se porter volontaires pour proposer des tickets-dons à leurs clients à l'occasion de la semaine du « commerce de proximité ». Un seul commerçant s'est inscrit et nous saluons le magasin Mado et les Autres pour son engagement à nos côtés.

Nos adhérents et bénévoles ont proposé des tickets-dons au grand public sur différentes opérations : fête du hareng de Fécamp, 70ème anniversaire de l'UDAF, journée Aide mon handicap à Cléon…
Mais là encore, nous n'avons pas rencontré le succès attendu.

Les adhérents et bénévoles ont, cette année encore, fait appel à leur réseau, ce qui a permis de récolter environ 1300€. Merci à tous pour votre investissement.

Au niveau national :

Des soutiens importants :

- **Disney** a renouvelé son partenariat en offrant de nombreux lots mais également en proposant une journée de vente à tous ses salariés. Le parc accueille également la remise des prix le 20 janvier prochain.
- **Thierry Beccaro et l'équipe de Motus** qui ont mis l'APF à l'honneur pour la 6000ème du célèbre jeu. Avec à la clé un don de 6000€ à l'association. Merci à toute l'équipe.
- **Price Minister – Rakuten** qui soutient de nouveau HandiDon avec une super boutique solidaire et une campagne de communication sur les réseaux sociaux.

RETOUR SUR…

Fête du hareng à Fécamp, les 28 et 29 novembre

Pour la troisième année, la délégation, grâce au soutien infaillible de l'IEM APF de Saint Martin du Bec, a pu participer à la Fête du hareng de Fécamp.

Dans une ambiance festive, nos bénévoles ont bravé des conditions météo plus que difficiles pour récolter des fonds pour l'association. Les fécampois n'ayant pas été trop effrayés par le temps, nous avons pu récolter 881,40€ ! RDV l'année prochaine…

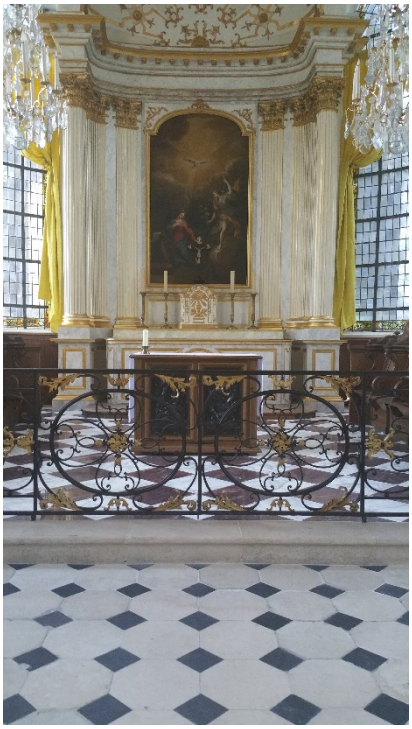

Visite de l'Historial Jeanne d'Arc

Visite du musée des trésors de Fécamp

70ème anniversaire de l'UDAF

RETOUR SUR…

Journée des bénévoles du 5 décembre 2015

Organisée par la Mairie de Rouen, la journée des bénévoles du 5 décembre avait pour objectif de valoriser les bénévoles, quels qu'ils soient, dans leur engagement envers les associations.
Monsieur Yvon Robert, Maire de Rouen, a remis des médailles aux bénévoles présents après avoir prononcé un discours dans lequel il a remercié les bénévoles de leur implication.
Pour l'APF, c'est Pierre Lautard, représentant du Conseil APF de Département qui a représenté tous les bénévoles.
Madame Klein, adjointe au Maire chargée du handicap et Mme Dutartre, Conseillère Générale étaient également présentes.

Agenda

- **France – Norvège (handball) jeudi 7 janvier** Kindarena, demi-finale de la Golden League
- **Chico & The Gypsies,** jeudi 28 avril, Docks Océane Le Havre
- **Concert de Raphaël,** mercredi 13 janvier, théâtre Charles Dullin Grand Quevilly
- **Conférence « la science au service de la beauté, l'activité de recherche-développement chez L'Oréal »,** vendredi 26 février à 14h30, Hôtel de Région Rouen
- **Concert du Nouvel An**, dimanche 10 janvier à 17h, Théâtre de l'Hôtel de Ville Le Havre
- **Le cercle des aidants**, mardi 19 janvier à 14h, cafétéria du MuMa Le Havre (lieu d'informations, de rencontre et se soutien pour permettre les échanges et des rencontres entre les aidants. Différentes thématiques)

DECOUVERTE : LE HOCKEY LUGE

A la patinoire de l'Ile Lacroix de Rouen, les Dragons ne sont plus les seuls à briller sur la glace.

La nouvelle section hockey luge s'entraîne tous les **lundis de 20h30 à 21h15**.
Les joueurs sont installés dans une luge et se déplacent à l'aide de crosses de hockey qui leur servent également à envoyer le palet.
L'équipe cherche encore des joueurs.

N'hésitez pas à venir les voir et pourquoi pas à vous inscrire pour partager avec eux cette aventure !

Renseignements :
Francis ENCHLING 06.30.85.94.60.

Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

Le Collectif pour une France Accessible déplore la faillite prévisible du dispositif gouvernemental.

En effet, 2 mois après la date limite du 27 septembre 2015 pour le dépôt des Ad'Ap, ce sont plus de 400 000 établissements sur environ 1 million qui n'ont pas déposé leur Ad'Ap, soit près de 40% des propriétaires d'Etablissements Recevant du Public (ERP) qui sont dans l'illégalité et risquent des sanctions !

A de nombreuses reprises, le collectif a alerté les pouvoirs publics sur les défaillances du dispositif : absence de réelle politique publique, notamment faute d'une communication adéquate à destination des propriétaires d'ERP qui ignorent encore leur implication et leurs devoirs.

Les chiffres avancés par le Ministère se basent notamment sur les demandes d'autorisation de travaux faites par les ERP. Ces travaux n'étant pas contrôlés, les informations qui en découlent sont faussées. Par ailleurs, dans le rapport de l'Observatoire de l'Accessibilité et de la sécurité des établissements d'enseignements paru en 2014, 25% des écoles neuves ne sont pas accessibles alors qu'aucune dérogation n'est prévue pour les bâtiments neufs.

Le Collectif demande :
- la mise en place d'une véritable politique publique et d'une campagne de communication pertinente et adaptée à destination des autorités organisatrices de transports et des propriétaires d'ERP.

- une meilleure coordination et un soutien renforcé des acteurs de terrain en charge de faire appliquer la loi.

Le Collectif s'engage à interpeller les futurs candidats aux élections présidentielles afin qu'ils adoptent un réforme qui concrétise réellement l'accessibilité universelle sous toutes ses formes (cadre bâti, voirie, numérique, nouvelles technologies de l'information et de la communication, formation du personnel en contact avec le public).

CARTON ROUGE

Carton rouge à toutes ces sociétés privées qui profitent du marché potentiel généré par la mise en place des Ad'AP pour proposer des diagnostics accessibilité à des coûts exorbitant aux propriétaires d'ERP.
Sous des noms prêtant à confusion et avec un professionnalisme plus qu'incertain, ils entretiennent l'idée fausse que l'accessibilité coûte cher.
Cela servant évidemment de prétexte aux propriétaires pour ne pas mettre en accessibilité leur établissement.

CARTON VERT

Pointer du doigt ceux qui ne font pas ou qui font mal c'est important, mais valoriser ceux qui font bien c'est important également.
Nous profitons donc de ce Zoom pour féliciter les nombreuses personnes qui nous demandent chaque jour des conseils en accessibilité pour être sûrs d'avoir les bonnes pratiques.
Mairies, professions libérales, particuliers, commerçants… ils nous ont fait confiance et nous les en remercions.
Ils sont la preuve que la volonté suffit pour que la société devienne accessible à tous.

L'emploi des personnes en situation de handicap

La politique d'emploi des personnes en situation de handicap est un des échecs de la loi du 11 février 2005. Jusqu'à quel point cette situation inacceptable sera-t-elle tolérée ? Le parcours du combattant pour l'accès à la formation et à l'emploi en milieu ordinaire, l'accompagnement insuffisant des personnes en situation de handicap au cours de leur insertion professionnelle et un contexte peu favorable au maintien dans l'emploi poussent l'APF à s'interroger sur l'évolution des politiques de l'emploi des personnes handicapées à court et moyen terme.

L'APF demande le lancement d'un plan d'action pluriannuel de lutte contre le chômage des personnes en situation de handicap comprenant :

- Un programme exceptionnel d'accompagnement renforcé des demandeurs d'emploi
- Un plan dynamique et volontariste de formation et d'accès à la qualification des demandeurs d'emploi en situation de handicap
- Un plan pluriannuel de développement de l'emploi en Entreprises Adaptées
- Un pilotage resserré des ESAT et l'attribution des moyens prévus dans le plan de développement programmé en 2008.

Un plan pour le maintien dans l'emploi et pour la sécurisation des parcours professionnels incluant :

- Un volet relatif à la sécurisation des accompagnements par l'instauration d'un droit à l'emploi accompagné (suites du rapport parlementaire Le Houerou) et l'adaptation du compte personnel d'activité ;
- Un volet relatif à la prévention de la désinsertion professionnelle s'appuyant notamment sur le plan santé au travail.

L'APF agit :
L'APF a signé une convention avec l'AGEFIPH. La finalité de ce partenariat : proposer des solutions concrètes et soutenir le réseau APF pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et des employeurs du secteur privé.
Fin 2013, l'APF lançait un espace emploi dédié aux personnes en situation de handicap sur son site internet : www.apf.asso.fr/espace-emplois. L'Espace Emploi APF permet aux entreprises de faire connaitre leur entreprise, leurs métiers et de rendre certaines offres plus lisibles en publiant en ligne gratuitement des offres d'emploi sur l'ensemble du territoire national. **En 2014, plus de 10 000 offres ont été mises en ligne**. Les personnes en situation de handicap peuvent postuler aux offres en ligne, adresser des candidatures spontanées, déposer leur curriculum vitae et les rendre visibles auprès des entreprises partenaires.
Toute personne en situation de handicap, quel que soit son handicap, peut s'inscrire sur le site pour rechercher un stage, une formation en alternance ou un emploi en CDI ou CDD.

Touche pas à ma MDPH !

Mercredi 14 octobre, l'APF a organisé une action coup de poing devant le Ministère des Affaires sociales pour dénoncer la casse des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH). Le Président de l'APF, accompagné de militants APF ainsi que de plusieurs associations de personnes handicapées, était venu remettre, à la Ministre Marisol Touraine, les 36000 signatures de la pétition « Touche pas à ma MDPH ».
Pour l'APF, l'article 54ter du projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement se traduira, dans les faits, par un appel à créer des Maisons Départementale de l'Autonomie (MDA). Ces MDA regrouperaient personnes âgées et personnes handicapées, alors que les réglementations et les dispositifs sont très différents d'une population à l'autre. L'APF a certes obtenu que les députés ajoutent, en seconde lecture, une phrase garantissant des évaluations et des plans d'aides distincts mais cela reste insuffisant.

Les conseillers de la Ministre ont assuré à l'APF que l'article en question ne visait pas à généraliser les MDA mais à préciser et améliorer le cadre des MDA existantes. Dans les faits, une dizaine de MDPH ont été transformées en MDA, une trentaine de départements travaille sur un projet de MDA. Les autres MDPH qui gardent, pour le moment, le statut de groupement d'intérêt public ont un fonctionnement très intégré au Conseil Départemental. Le risque, à terme, est de voir disparaître les associations des prises de décisions et du pilotage des MDPH.

Vers une orientation à double détente

Le projet de loi sur la santé, adopté par les sénateurs, prévoit que le plan personnalisé de compensation, comprendra une orientation idéale et, si nécessaire, une combinaison de solutions alternatives.

Quasiment 70 ans jour pour jour après la création de la sécurité sociale, les sénateurs ont adopté, en première lecture, le projet de loi de modernisation de notre système de santé. L'article 21bis complète le plan personnalisé de compensation, qui comprendrait désormais une orientation idéale (vers un service, un établissement, etc.), mais aussi, si nécessaire un plan d'accompagnement global (Pag). Notamment lorsque cette orientation idéale n'est pas possible, par manque ou défaut de places, ou *« en cas de complexité de la réponse à apporter, ou de risque ou de constat de rupture du parcours ».* Il serait défini par l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH mais *« les décisions relatives au Pag ne seront valables qu'après l'accord exprès de la personne concernée ».*
« L'idée est de leur permettre de proposer une combinaison de solutions pour remplacer la solution idéale, explicite Ségolène Neuville, secrétaire d'état chargée des personnes handicapées. *Cette mesure serait effective à partir de la fin de l'année 2017, sachant qu'une expérimentation débutera dès cet automne dans 18 départements. »*
« Une première version de l'article 21bis avait été retirée, lors du passage du texte à l'Assemblée Nationale, sous notre pression et celle d'autres associations, précise Kareen Darnaud, vice-présidente de l'APF*. Cette nouvelle mouture est issue de la concertation menée auprès des acteurs associatifs, depuis juillet, par le cabinet de Segolène Neuville. »*
Le projet de loi doit désormais être examiné par une commission mixte paritaire.

LES NEWS

Projet de Loi de Finances 2016 (PLF 2016)

Le gouvernement a annoncé le retrait de la mesure scandaleuse concernant le calcul de l'AAH !
Un recul obtenu notamment grâce à une forte mobilisation citoyenne via la pétition initiée par l'APF **change.org/HandicapStopIndecence** dont le nombre de signataires a doublé en 24h pour atteindre plus de 48000 soutiens aujourd'hui et à l'intervention de l'APF auprès des différents groupes parlementaires.
Pour rappel, l'APF a lancé il y a plusieurs semaines une alerte forte pour dénoncer une mesure indécente du PLF 2016 s'attaquant aux ressources des personnes en situation de handicap, notamment les plus démunis à travers l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et ses droits connexes.
Pour 205€ au mieux perçus du revenu de leur épargne chaque année, ces citoyens auraient perdu entre 1257 et 2151€ par an.
Le retrait de cette mesure annoncée par Ségolène Neuville, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, est donc une bonne nouvelle pour les personnes en situation de handicap et leurs proches.

Toutefois, l'APF reste très inquiète et reste attentive car le gouvernement risque de revenir sur ce sujet dans le cadre de la mission parlementaire sur les minima sociaux confiée au député Christophe Sirugue.
L'APF rappelle que l'AAH n'est pas et ne sera jamais, par nature, un minimum social comme les autres.
Pour l'APF, le sujet ne peut être réduit aux minima sociaux ordinaires.

Depuis des années, l'association appelle fortement à engager une politique pour la création d'un revenu d'existence personnel pour l'ensemble des personnes en situation de handicap (AAH, pensions d'invalidité, rentes accident du travail...) ne pouvant pas ou plus travailler du fait de leur handicap ou de leur maladie invalidante. Une demande à laquelle les gouvernements successifs sont restés sourds jusqu'à présent. Qu'en sera-t-il de celle-ci ?

L'AAH, si elle est un minimum social, n'est pas et ne sera jamais un minimum social comme les autres. Y toucher sans vigilance sous couvert de politique d'harmonisation, c'est s'exposer à des effets pervers non contrôlés et désastreux.

- La précarité frappe très fortement les personnes en situation de handicap. Elles vivent pour la plupart sous le seuil de pauvreté toute leur vie durant. Elles sont trois fois plus pauvres en condition de vie que le reste de la population.

- Les restes à charge supportés par ces personnes du fait notamment d'une compensation du handicap largement insuffisante sont nombreux, ces personnes doivent supporter ces dépenses sur leurs moyens d'existence amputant d'autant leur reste à vivre effectif. Elles prennent en charge ainsi sur leurs ressources la réparation de matériel, les produit de soins ou prestations non pris en charge, l'achat de matériel indispensable, le financement d'un nombre ou du coût horaire effectif d'une aide humaine...

Handiscrétion, la caméra cachée qui ne manque pas d'AIR !

Dénoncer les clichés sur le handicap en filmant en caméra cachée des comédiens « handis » dans des situations improbables. C'est avec ce projet que les grenoblois d'Handiscrétion ont remporté le premier prix des Trophées jeunesse APF.
L'objectif du projet : mettre en scène des comédiens « handis » dans des situations étonnantes et les filmer en caméra cachée pour piéger les personnes valides et les amener à prendre conscience de leurs idées reçues sur le handicap. Exemple : pour parler du problème du chômage, deux fois plus important chez les personnes en situation de handicap, pourquoi ne pas s'installer à l'entrée d'un supermarché et louer ses services aux clients, pour passer à la caisse prioritaire s'ils sont pressés ou simplement leur faire la conversation…
L'idée est née de la rencontre de jeunes comédiens membres de la délégation de l'Isère (38), avec un metteur en scène sensible à la cause du handicap. *« Nous voulons montrer que les personnes en situation de handicap ne sont pas destinées à vivre dans des structures spécialisées ou à exercer des activités tertiaires ».*
Surtout, ils voulaient casser les clichés. Tous les clichés, même les plus positifs, comme ceux de super héros qui circulent sur les sportifs de haut-niveau. *« Utiliser l'humour, tout en riant de nous-mêmes, ça nous semblait une bonne façon de faire changer leur regard et de dénoncer les injustices ».*

L'APF mobilisée pour les migrants et réfugiés

Le Conseil d'Administration de l'APF a fait savoir par communiqué de presse que l'association, solidaire de tous les combats relatifs aux droits humains, s'engageait dans la « chaîne de solidarité » mise en place pour aider les personnes et familles accueillies en France.
Communiqué de presse à retrouver sur le blog Réflexe Handicap.

Emploi, défendre sa place

Maladie, accident, évolution du handicap... : lorsqu'un changement survient, il a très souvent des conséquences sur l'emploi et l'activité professionnelle. Quand et comment en informer son employeur ? Quels dispositifs solliciter pour conserver son emploi ? *Faire Face*, le bimestriel pour mieux vivre le handicap moteur, consacre le dossier de son numéro de fin d'année **au maintien dans l'emploi.** Parce que pour conserver leur travail, se former, ou changer de voie, les salariés handicapés peuvent s'appuyer sur un cadre réglementaire, des experts à leur service et des dispositifs financiers.

NOS SERVICES

LES VEHICULES DE LA DELEGATION :

Envie de vous évader, pour un weekend, pour une soirée ?

Les véhicules de la délégation sont à votre disposition. Sortir près de chez vous ou partir en vacances, rien de plus facile avec **les trois véhicules de la délégation.**
Vous pouvez emprunter les véhicules pour vos trajets personnels quels qu'ils soient (il faut un chauffeur). La délégation dispose d'un **Kangoo adapté** (rampe électrique) avec 4 places assises et une place pour un fauteuil (manuel ou électrique), **d'un Master 9 places** (rampe manuelle) et **d'un Master 7 places** (rampe électrique). Ils sont tous équipés d'une carte européenne de stationnement.

Pour les conditions et démarches, contactez la délégation.

GROUPE CONSEILS INFOS

Si vous êtes perdu dans la jungle des démarches administratives, que vous ne savez plus quels sont vos droits et vos devoirs, contactez le groupe Conseils-Infos. De plus en plus sollicités, ils s'efforcent de répondre le mieux possible aux demandes les plus diverses des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Vous pouvez les rencontrer ou les contacter un mercredi sur deux à la délégation ou leur laisser un message.

OPERATION CHOCOLATS DE NOËL

Jeff de Bruges
ENTREPRISES & COLLECTIVITÉS
Noël 2015

L'APF pour la 7ème année en partenariat avec Jeff de Bruges vous a proposé d'acheter des chocolats pour les fêtes de fin d'année.

Cette année, c'est Christine, pour sa première participation à l'opération, qui a apporté le montant total de commandes le plus important.

Félicitations à elle pour son implication !

Elle est suivie de près par notre meilleure vendeuse habituelle Virginie.

RDV l'année prochaine pour une compétition encore plus acharnée !

ENCART PUBLICITAIRE :

Pour rendre plus attractif
notre bulletin départemental
nous recherchons des partenaires intéressés par l'achat d'encart publicitaire.
N'hésitez pas à contacter la délégation.

PENSEZ A VOTRE PLANETE !

N'hésitez pas à nous envoyer
votre adresse e-mail.
Vous recevrez votre ZOOM ainsi directement chez vous sans envoi postal.

Comité de rédaction : Pierre L., Stéphanie M., Thibault L.

handistuce

transport de personnes à mobilité réduite
du réseau ASTUCE

Agence de Rouen
5, quai du Havre
76 000 Rouen
Tél : 02 32 08 30 57

Agence d'Elbeuf
55, rue Jean Jaurès
76 500 Elbeuf
Tél : 02 32 96 51 51

astuce en ligne
02 35 52 52 52

www.reseau-astuce.fr

réseau astuce

métropole ROUEN NORMANDIE

À votre service depuis plus de 20 ans !

LENOIR handi concept

Aide à la conduite
Transport de la personne
Transfert du fauteuil roulant
Conduite en fauteuil
Commande Auto-école

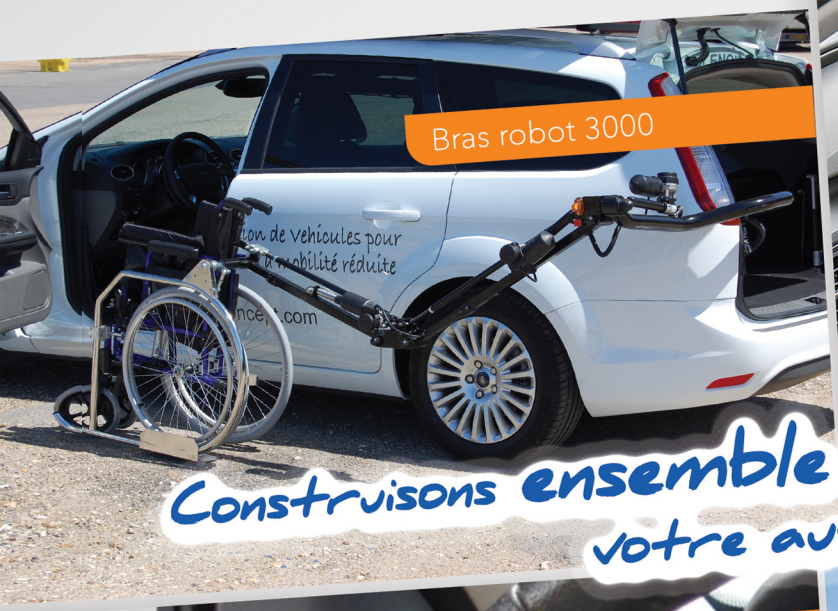

Construisons ensemble votre autonomie de demain !

Adaptation de véhicules pour personnes à mobilité réduite

HAUTE NORMANDIE
Z.A. Le Moulin d'Ecalles
76690 LA RUE SAINT-PIERRE
Tél. : **02 35 73 63 90**

PARIS ILE-DE-FRANCE
27 rue Lavoisier
95220 HERBLAY
Tél. : **01 39 31 04 98**

BASSE NORMANDIE
14 rue Augustin Riffault
14540 SOLIERS
Tél. : **02 31 23 15 91**

BRETAGNE
ZI de Keryado
13 rue du Commandant Le Prieur
56100 LORIENT
Tél. : **02 97 78 15 11**

UN RÉSEAU À VOTRE ÉCOUTE
POUR UN SERVICE DE PROXIMITÉ

www.lenoirhandiconcept.com suivez-nous